

**PAGES  
MANQUANTES**

5340

Le Rosaire

Revue  
Dominicaine

Publiée mensuellement

XXI<sup>E</sup> ANNÉE — SECONDE PÉRIODE

---

1915

---



Saint-Hyacinthe  
Couvent de Notre-Dame du Rosaire

---

**IMPRIMATUR :**

**A. X.**

**Epus Sancti Hyacinthi.**

---

# La Nouvelle Année

## Le nouveau titre de la Revue

---

*Avec l'année 1912, nous inaugurons, après dix-sept années de publication, une seconde période de la Revue du ROSAIRE, et nous exprimons le désir de rendre notre Revue "plus doctrinale, plus scientifique, mieux adaptée aux besoins des intelligences modernes, et revêtue, en quelque sorte, des armes dont se sert à notre époque l'apologétique chrétienne".*

*Nous sommes résolus de continuer à la Revue cet essor vers une mentalité plus doctrinale, et nous faisons connaître aujourd'hui, par un second-titre, le but plus large qu'elle poursuit et les moyens qu'elle adopte. La "Revue Dominicaine" sera accueillie, nous l'espérons, avec la même faveur qui n'a cessé d'entourer "Le Rosaire". Nous demandons à nos Frères de l'Ordre et à nos Confrères du clergé le concours de leur science et l'appui de leur collaboration, et à tous les autres, à nos lecteurs et aux associés du Rosaire, l'aumône d'une prière, d'un chapelet, d'un Ave Maria pour le succès de notre entreprise.*

*Et maintenant, nous voulons offrir à nos abonnés nos meilleurs souhaits de sainte et heureuse année. Sans doute, l'heure est triste et nous souffrons des souffrances de la-bàs. Mais nous pouvons espérer dans la paix, pourvu que nous priions et qu'à l'activité extérieure de la charité, nous sachions unir les œuvres intimes de la supplication et de la pénitence.*

LA RÉDACTION.

## LA PAPAUTÉ

---



UN premier ministre français, qui a de l'esprit et qui le montre toutes les fois que l'y autorise la politique, disait à la chambre des Députés, un jour que la sottise amusait sa souplesse : " Que voulez-vous, il y a des curés, il y a aussi des évêques, " il y a même un pape " ; ce sont des mots qui peuvent écorcher les lèvres de certains d'entre vous, mais qui correspondent à des réalités."

Le journal de Paris, "*L'Eclair*," qui cite ce mot, le fait suivre de quelques réflexions, que je trouve trop sensées pour ne pas les rapporter en manière d'introduction à cet article :

" Oui, au seuil du vingtième siècle, il y a un pape ; non un pape muet et fossile, mais un pape vivant, et qui parle, et dont on parle plus encore ; un pape qui existe de toute la force de l'être : et rien ne laisse prévoir l'heure où le pape n'existera plus. C'est inouï, mais c'est ainsi : il y a un pape.

" La France officielle a rompu avec lui ; mais il ne suffit pas de rompre avec quelqu'un pour le supprimer ; on se brouille avec des personnes qui ne s'en portent pas plus mal. Les Jacobins s'imaginent que nier une chose l'abolit. Ce serait trop commode. Je me hâterais de nier les Jacobins. Je nierais l'impôt et le choléra. Mais à quoi bon ? Le mot " pape " écorche, comme dit M. Briand, certaines lèvres : il n'en est pas moins sur toutes les lèvres.

" Un régime peut décréter que Dieu n'existe pas : Dieu est, à la rigueur, invisible, si l'on a décidé de ne pas le voir ; il en va autrement pour son vicaire ; son vicaire saute aux yeux, aux yeux francs-maçons comme aux autres ; déchirez le concordat, rayez le budget des cultes, retirez notre ambassadeur ; il y a tout de même un pape et il y aura toujours un pape.

" S'il a perdu ses états : peu importe. Le pape sans couronne est plus roi que les rois.

“ Sourions du tribunal qui mit à l'amende une bonne dame coupable, un jour qu'on pavaisait, d'avoir arboré le drapeau du pape, sous prétexte qu'on ne peut arborer que les drapeaux des Puissances, et que le pape n'est plus une puissance. Pour sa peine, condamnons ce tribunal à lire en audience publique, comme amende honorable, et comme expiation d'une amende moins honorable, tous les articles de journaux provoqués par la Béatification de Jeanne d'Arc, le refus des cultuelles, la décision relative au Sillon et le décret sur la première communion. Un homme qui ne peut ouvrir la bouche sans que l'univers tressaille, et dont la moindre parole fait couler plus d'encre que tous les discours de Guillaume, que tous les exploits des aviateurs, et même que toutes les catastrophes de chemin de fer, un tel homme a bien droit d'avoir son petit drapeau ! ”

\* \* \*

Je voudrais dire maintenant ce qu'est la Papauté et rappeler, en ne citant que les grands faits, comment Pie X, de sainte et regrettée mémoire, a exalté et glorifié la Papauté en ces premières années du vingtième siècle.

Une grande idée réalisée dans une grande figure, telle est la Papauté. L'idée est exclusivement divine, la figure est idéalement humaine. Toute notre foi doit aller à l'idée, tout notre respect à la figure, que dire qui ne soit contenu dans ces deux propositions ?

\* \* \*

Un seul Dieu, un seul Christ, une seule Eglise, un seul Chef, voilà l'économie de l'idée.

On sait qu'il faut à l'homme une religion, — que l'homme étant esprit et action, sa religion doit lui enseigner toute vérité et le diriger dans toute action, — que cet enseignement pour être vrai doit être un, que cette direction pour être salutaire doit être infaillible — et qu'enfin l'Eglise catholique, fondée par le Christ et gouvernée par son Vicaire, est la seule religion vraie parce qu'elle est une, la seule religion sûre parce qu'elle est vraie.

L'unité, l'unité partout, l'unité toujours. A ce seul caractère se reconnaît la vérité. Au ciel, le Père et le Fils sont un ; du ciel à la terre le Christ et l'Eglise sont un ; sur la terre, l'Eglise et le Pape sont un. Au ciel, le Père se parle

de toute éternité, et sa parole, c'est le Verbe; du ciel à la terre, le Christ parle à son Eglise, et sa parole c'est l'infailibilité de l'Eglise elle-même; sur la terre, l'Eglise parle à tous les peuples, et sa parole n'arrive aux peuples que par l'organe de son Chef infailible comme elle. Conçue pour maintenir l'unité, l'unité dans la vérité, l'unité dans la doctrine, l'unité dans l'enseignement, l'unité dans le gouvernement, l'idée de la Papauté ne pouvait voir le jour que dans le plein soleil de l'infailibilité.—Eh quoi! comprendriez-vous une religion qui se présentât et s'imposât à vous, sans vous promettre la vérité en vous laissant entendre qu'il y aura de temps à autre chez elle erreur, doute ou obscurité, et prétendant représenter Dieu par l'enseignement possible de la fausseté? "Toute religion qui ne se dit pas infailible, dit le Père Lacordaire, se convainc d'erreur par cela même; car elle avoue qu'elle peut tromper ce qui est le comble tout à la fois du déshonneur et de l'absurde pour une religion. Prenez néanmoins les uns après les autres les hommes qui se sont posés devant l'humanité comme fondateurs de religion. Lequel a osé dire: Ecoutez et croyez, car je suis infailible. Et si vous demandez, pourquoi ils ne se disent pas infailibles, c'est qu'ils ne le peuvent pas, c'est qu'ils sentent très-bien que leurs variations perpétuelles trahiraient sans cesse cette prétention. Quel est l'homme assez hardi pour proclamer infailibles ses pensées et celles de ses successeurs? Ainsi tout homme qui veut fonder une religion se trouve tout à la fois dans la nécessité et dans l'impossibilité de se proclamer infailible. S'il ne se proclame pas infailible, lui et ses successeurs, il n'obtiendra pas la foi de ses sectateurs et s'il se proclame infailible, il sera la risée de l'univers."

D'où vient donc que l'on accepte que le Pape se présente comme infailible, sinon parce qu'il y a dans l'institution de la Papauté une idée divine et une divine assistance, sinon parce que l'histoire de la doctrine catholique prouve que la Papauté a reçu ce don précieux qui conserve à l'Eglise son admirable unité? sinon enfin parce que ailleurs nous ne trouverons jamais "que des idées locales, variables, contradictoires, des flots succédant aux flots, tandis que l'Eglise catholique ressemble à l'océan, qui environne et baigne tous les continents." (1)

---

(1) R. P. Lacordaire : Lettre sur le Saint Siège.

De tout temps nécessaire, ne semble-t-il pas que l'idée de la Papauté le soit plus que jamais en ce moment et avec l'étrange mentalité, qui tend à régner aujourd'hui sur les esprits ? C'est en effet une singulière époque que la nôtre ! Elle se caractérise d'abord par ce que j'appellerais volontiers la "superstition du mouvement". On estime que c'est une sorte de devoir d'être dans le mouvement. Un homme qui se dispense d'être dans le mouvement passe pour destitué de ses facultés intellectuelles, affaibli par l'âge, ou encroûté de préjugés. Non-seulement aucun parti pris de défiance n'est permis à l'égard des coutumes et des idées neuves, mais on est tenu de les adopter par cela seul qu'elles sont neuves et de les suivre sans perdre haleine, ou même de les devancer. Il n'y a plus de façons de voir originales ou libres, et chacun n'a que faire de sa raison ni de son bon sens. Le criterium de la vérité n'est plus l'évidence, mais la date, et celle d'aujourd'hui supplante celle d'hier, comme celle d'hier a supplanté la vérité de la veille. *L'up to date* a passé, du domaine des modes, dans le domaine des idées — et qui ne voit que cette bêtise, car c'en est une, est la conséquence d'une théorie puérile du progrès ?

Du mouvement ainsi mal défini et mal compris à l'erreur bien acceptée et même honorée, la transition était inévitable, et puisqu'il n'y a d'hommes intelligents et honorables que ceux qui sont dans le mouvement, de même faudra-t-il que l'erreur soit considérée, estimée, qu'à tout le moins on lui permette de vivre sur le même pied que la vérité, et qu'à toutes les deux on offre sur le même autel le même encens. Je ne sache pas qu'il y ait un pire excès que cet excès des temps modernes qui acceptent de voir exister côte à côte la vérité et l'erreur, les honorent des mêmes égards et les entourent du même respect.

La vérité est une : elle ne peut se scinder, ni s'allier, ni pactiser avec l'erreur. La vérité est intégrale, ou elle n'est pas. A ce compte, il ne lui est pas permis de transiger, et l'intransigeance est son premier devoir, comme son suprême honneur. Il n'en est pas de la vérité, comme de la vertu morale. Celle-ci consiste et trouve sa perfection dans un juste milieu, suivant lequel on ne verse ni dans l'excès, ni dans le défaut, et c'est à la prudence qu'il appartient de conduire l'attelage moral de notre vie dans les bornes de ce juste

milieu. Mais la vérité n'a que faire de juste milieu, ou de prudence. *Est, est ; non, non.* Elle est, ou elle n'est pas. Elle n'est pas un peu de ceci et un peu de cela, un peu de christianisme et un peu de rationalisme, un peu de catholicisme et un peu de protestantisme, un peu d'antiquité et un peu de modernisme, un peu de Bossuet et un peu de Voltaire, un peu de Pie X et un peu de Nathan. La vérité forme un bloc, l'erreur forme un autre bloc. Qu'ils s'acharnent l'un contre l'autre, Dieu le tolère, mais de grâce, qu'on ne travaille pas à les unir, à les combiner et à les fusionner.

Que si cette intransigeance de la vérité nous semble dure et intraitable, souvenons-nous que c'est grâce à elle tout de même que nous pouvons réciter aujourd'hui, comme nos pères d'autrefois, comme nos frères des catacombes, le même Credo, sans une phrase tronquée, sans une lettre mutilée, sans un iota changé. Avouons que lorsqu'après dix-neuf siècles de luttes on en arrive à un résultat aussi superbe d'unité, il est permis de bénir la cause qui a produit ce résultat, et de saluer dans l'infailibilité pontificale gardant l'intransigeance de la vérité, l'idée la plus grande et la plus salutaire du monde.

Et cette idée, grâce à Dieu, s'est affermie de plus en plus dans l'esprit des peuples. Elle est, selon l'expression de M. de Vogué, une *idée-force*. Une petite lettre, dit-il au lendemain de la deuxième Encyclique sur la Loi de séparation en France, une petite lettre écrite dans une langue morte par un vieillard emmuré dans un vieux palais, prince dépossédé qui ne peut plus armer vingt soldats, qui ne trouverait pas crédit en bourse pour emprunter dix millions. Et ce papier fait un fracas comparable à celui de cent régiments d'artillerie lancés sur notre frontière, roulant leurs canons sur nos routes ; il soulève autant de clameurs, d'appréhensions, de colères. Le monde n'est donc pas exclusivement livré, quoi qu'on en dise, aux gros remueurs d'écus. Les idées sont encore des forces.

Or, ce fut une de ces *idées-forces* que Pie X jeta dans le monde par sa fameuse condamnation du Modernisme.

Au fond de la demeure où le retient captif la plus scélérate "*combinazione*" des temps modernes, un vieil-

lard s'est agenouillé devant son crucifix de bronze, il a longuement prié, longuement médité ; puis après s'être mis ainsi en Dieu, *in Domino*, il a signé de longues pages de latin que l'électricité et la vapeur ont aussitôt semées dans tous les coins du monde civilisé. Et bien qu'il ne fût question dans ce latin, ni de politique, ni de commerce, ni d'industrie, ni de déconfitures de banques, ni même de la dernière mode, tous les hommes un peu cultivés, croyants et incroyants, se sont occupés de ces pages, tous les esprits attentifs les ont lues, les journalistes de tous les partis — beaucoup peut-être sans les avoir lues, — les ont commentées, toutes les chaires, toutes les tribunes, tous les salons en ont parlé.

C'est que le vieillard qui a écrit ces pages, c'est le Pape et son œuvre, c'est une Encyclique, c'est-à-dire, un acte solennel de cette mission qu'il a reçue de paître le troupeau de Jésus-Christ : *Pascendi Dominici gregis mandatum*.

Et que disaient elles ? Qu'affirmaient-elles ? que condamnaient-elles !

Ce que j'ai dit plus haut le fera comprendre.

Le désir effréné autant qu'inepte d'être dans le mouvement, le voisinage sans cesse toléré de la Vérité et de l'erreur, l'orgueil qui dessèche l'esprit et la curiosité qui mène à l'orgueil avaient produit un mélange innommable et presque inanalysable de doctrines nettement fausses et de faussetés habilement déguisées. Et ces faussetés s'infiltraient partout : dans le dogme, dans la morale, dans l'Eglise, dans les sacrements, dans les saintes Ecritures et jusque dans la divine personne de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Le Pape a mis un nom sur ce corps de doctrine qui n'en voulait pas. Il l'a appelé le *Modernisme*. Avec une sûreté de coup d'œil admirable, il a saisi les sophismes qui altéraient la vérité, il les a extraits du mélange où ils étaient savamment combinés, il les a exposés dans une synthèse que des incroyants eux-mêmes ont appelé un chef-d'œuvre, et parlant *urbi et orbi* avec toute l'autorité du Chef infallible de l'Eglise, il les a réprouvés, condamnés, et dénoncés à la ferme vigilance des pasteurs.

Il peut se faire que beaucoup d'entre nous ne puissent pas apprécier la haute portée de ce document pontifical, parce qu'ils se trouvent dans une heureuse ignorance des doc-

trines que ce document répudie. Tant mieux pour ceux qui gardent ainsi leur foi à l'abri de tout mensonge, de toute diminution, de toute adultération. Apprenons cependant que par cet oracle de l'infaillibilité se trouve foudroyée la plus perfide peut-être de toutes les hérésies. Apprenons aussi que cet acte range au nombre des grands Papes celui qu'on se plaisait à appeler le bon Pape, les uns avec amour, les autres avec ironie. Apprenons enfin, qu'une preuve de plus nous est donnée dans cette Encyclique, de l'unité dans la vérité, et si l'on était tenté de s'étonner que jamais rien ne change dans l'Eglise, il faudrait se rappeler que le Vicaire de Jésus-Christ ne peut changer, ni vieillir, ni se moderniser, parce que Jésus Christ lui-même ne change pas, ne vieillit pas, ne se modernise pas et que sa parole plane au-dessus des vicissitudes et des évolutions de l'esprit humain ; *le Christ était hier, le Christ est aujourd'hui, le Christ demeure toujours le même et à jamais.*

fr. HENRI HAGE, O. P.

(A suivre)



*Nul n'a droit au bonheur, s'il est heureux pour lui seul.*

(Ernest Hello).

## LES QUARANTE HEURES ET LA PAIX

---



VEC le premier dimanche de l'Avent a commencé l'année liturgique, et la dévotion des Quarante-Heures appelle en même temps aux pieds de Jésus-Christ, solennellement exposé sur l'autel de nos cathédrales, la foule recueillie des adorateurs.

De l'église cathédrale, cette exposition passe successivement à chacun des sanctuaires du diocèse ; et il en est ainsi dans la plupart des églises de l'univers entier : de sorte que, sans interruption, tous les jours de l'année, vers le Dieu de l'autel, montent, dans la pompe du culte eucharistique, les hommages des fidèles, et du trône divin descendent les bénédictions sur les peuples prosternés.

Pendant ces exercices, tout le monde reconnaît qu'une vie religieuse plus intense circule dans nos populations. Mais cette rénovation de ferveur est-elle l'unique, même le principal résultat visé par l'institution des Quarante-Heures ? Cette pratique de piété n'a-t-elle pas une signification plus profonde ?... une plus large portée ?... N'est-elle pas née d'un sentiment de commisération au cœur du Pontife Romain pour les peuples décimés par le fléau de la guerre et de l'apostolique désir de les soulager par la protection du ciel ? Oui, ce fut une pensée de paix qui fonda cette œuvre, et le Pape Clément VIII ne fit mystère ni des motifs qui le déterminèrent, ni de la fin qu'il poursuivit par l'établissement de cette dévotion.

Lorsqu'il s'assied sur la chaire de Saint Pierre, dans l'hiver de 1592, quel lamentable spectacle ne s'offre pas à ses regards de Père commun des fidèles ! Comme aujourd'hui, la plupart des pays de l'Europe sont en feu. L'Empire est déchiré par les luttes entre catholiques et réformés. En Angleterre sévit la sanglante persécution d'Elizabeth. L'Espagne vient d'équiper l'Armada et travaille à reconquérir sa souveraineté per-

due dans les Pays-Bas. La France se débat dans les discordes civiles : c'est l'époque de la Ligue, soutenue par Philippe II; c'est l'heure tragique de l'assassinat du Duc de Guise et de son frère le cardinal de Lorraine. Qui portera la couronne de saint Louis ? Un héritier huguenot ou un prince catholique ?... Et de tous côtés, le Vicaire du Christ ne voit que des peuples malades d'hérésie, et épuisés par les horreurs d'une guerre qui semble ne pouvoir s'apaiser...

C'est dans ces conjonctures que le Souverain Pontife publie, le 25 novembre 1592, la bulle *Graves et diuturnae*, pour établir dans la Ville de Rome les Exercices des Quarante Heures.

La raison de cette institution, ce sont les fléaux qui affligent les peuples en punition de leurs péchés ; c'est particulièrement l'état malheureux de la France. "Les calamités redoutables et prolongées, dit le Pape, qui affligent la chrétienté et qui, en punition de nos péchés, ne cessent de s'aggraver, émeuvent notre sollicitude pour l'Eglise universelle... Mais ce qui nous afflige plus encore et remue douloureusement nos entrailles, c'est l'état lamentable de ce qui fut autrefois le très-noble et très-florissant royaume de France, aujourd'hui, et depuis tant d'années, désolé par l'ébranlement général de ses affaires et par l'excès de tous les maux !"

Pour remédier à cette sombre situation, le Pape préconise la prière perpétuelle et ininterrompue en présence du Très Saint Sacrement ; il établit l'adoration expiatrice des Quarante Heures.

\* \* \*

Aujourd'hui, l'état général de l'Europe ne ressemble-t-il pas à ce qu'il était alors ? Même, notre ciel de 1915 n'est-il pas plus chargé que n'était celui de 1592 ?

Depuis six mois bientôt, la guerre fait rage avec une puissance de destruction inconnue de l'Histoire : elle entasse les ruines et multiplie les deuils avec une sorte d'ivresse sauvage.

Pourquoi ces horreurs inouïes ? Ecoutez la réponse.

Benoît XV ne tient pas un autre langage que Clément VIII. "Ce sont les péchés des peuples, déclare-t-il, qui ont allumé la colère de Dieu."

Les nations baignées dans le sang de leurs fils expient leurs fautes passées. En ce XX<sup>e</sup> siècle, l'audace de l'erreur

et de l'impiété, l'hostilité envers le Christ et son Eglise, l'opposition bruyante ou sournoise à l'égard du Vicaire de Jésus-Christ, la recherche effrénée des biens matériels, la licence des mœurs et l'anémie du sens catholique ont pénétré de plus en plus les peuples baptisés, bien que chacun d'eux escompte encore en son sein de nobles et mêmes d'héroïques exceptions, — îlots de pure lumière dans cet océan de ténèbres.

Toutefois, la main qui brandit le fouet de la colère est aussi la main qui répand les pardons de la miséricorde. Les flots de sang et les torrents de larmes satisfont à la justice divine, ils lavent les fautes des Etats coupables. C'est le sacrifice purificateur. Par cet énergique moyen, Dieu rentre dans le monde d'où il a été banni ; par ces plaies ouvertes, il s'insinue dans la société, pour en reprendre possession d'une façon durable et la revivifier pour de longues années. Après le passage barbare de la guerre, il est donc permis d'attendre une renaissance religieuse.

\* \* \*

Dès le 4 août, et déjà oppressé par une mortelle douleur, Pie X exhortait les fidèles de l'univers à implorer du Christ, puissant médiateur de Dieu et des hommes, le secours qui inspirera aux chefs des nations des pensées de paix et non d'affliction. Un mois plus tard, et deux jours à peine après son couronnement, Benoît XV, ému d'horreur au spectacle de l'Europe toute rouge de sang chrétien, recueille les suprêmes paroles de son saint prédécesseur, et supplie tous les enfants de l'Eglise d'adresser des prières publiques et privées à la clémence de Dieu, souverain arbitre de toutes choses.

Ainsi, à trois siècles de distance, s'élèvent les mêmes gémissements et les mêmes prières sur les lèvres du Représentant du Dieu de paix ; le même enseignement ému et les mêmes exhortations sont répétés sur la chaire de saint Pierre, provoqués par une même vision de ruines et de douleur : C'est toujours l'Europe ravagée par la guerre, et c'est la France saccagée par les combats.

Ce qu'il faut, c'est une croisade de prière et d'expiation pour apaiser le courroux du ciel, et pour obtenir le repos permanent de la paix, don divin, qui ne nous viendra que du Christ, "pouvant tout réconcilier en Lui, en faisant la paix par le sang de sa croix."

Or, pour implorer de sa miséricorde la fin des hostilités, quel moyen plus efficace que la dévotion des Quarante Heures ?

Etablie pour une mission de paix, cette pratique sainte n'a rien perdu de son efficacité primitive. Aujourd'hui comme autrefois, elle peut panser les blessures des nations meurtrières, et rétablir entre les peuples belligérants la concorde qui doit régner entre les différents groupes de la grande famille chrétienne.

Tout en ces exercices est combiné pour solliciter du ciel cet immense bienfait, soit par la fréquence des prières publiques, soit par la facilité offerte aux oraisons particulières : oblation solennelle et quotidienne du saint sacrifice devant le Très Saint Sacrement exposé ; supplications réitérées à tous les élus de la cour céleste par les invocations des Litanies des Saints, à la cérémonie d'ouverture et de clôture ; messe votive *Pour la Paix* au deuxième jour ; chaque fois amende honorable par tout le peuple agenouillé ; voilà la part de la prière publique. Les adorateurs qui se succèdent par ordre, le jour et la nuit, aux pieds de l'autel ; les troupes de fidèles qui, pendant de longues heures, prient en silence devant l'Hostie entourée de la flamme des cierges ; voilà les représentants et la part de la prière privée. Toutes deux, demandées par le Souverain Pontife, doivent, par leurs pieuses importunités, arracher en quelque sorte au Seigneur, le bienfait prochain d'une paix durable.

\* \* \*

Ces exercices, qui se succèdent d'église en église, offrent à N. S. J. C. un hommage permanent à sa divine royauté, et une incessante supplication au nom des peuples chrétiens.

C'est de Lui qu'ils apprendront le Chemin de la paix qu'ils ignorent jusqu'à ce jour, de la paix féconde après les batailles meurtrières, — de la paix qui rétablira l'ordre et la tranquillité si profondément troublés par le conflit des idées, l'antagonisme des sentiments et la rencontre des races.

La paix que nous devons demander à Dieu, c'est la paix des intelligences arrachées au doute, à l'erreur, aux formes multiples d'un fatal subjectivisme, et joyeuses d'adhérer dans une céleste lumière à la doctrine de vérité confiée à l'Eglise infallible ; c'est encore la paix des volontés et des cœurs

esclaves d'un égoïsme féroce, des convoises et de la cupidité déchaînées par le matérialisme, heureux enfin de vivre de la charité apportée par le Seigneur à la terre ; c'est aussi la paix et la concorde au sein des peuples repoussant entre les différentes classes de citoyens, les luttes envenimées par les haines sectaires ou les chimères socialistes, et poursuivant désormais, avec toutes leurs forces vives, un même idéal de prospérité temporelle et de vie religieuse ; c'est enfin la paix entre les différentes nations. Non pas une paix précaire, basée sur le désarmement forcé des intérêts en péril, mais une paix sagement ménagée et saintement affermie sur les principes immortels de la justice et de la vérité ; une paix préparée par la sagesse et scellée par les bénédictions du Christ de la terre.

En un mot, la paix sollicitée par les prières de l'Eglise n'est pas la paix hypocrite des pécheurs, mais la paix ineffable de Dieu et de ses enfants, "qui surpasse toute intelligence."

fr. RAYMOND-MARIE ROULEAU, O. P.



*Le discours prend son nerf et sa force dans la conscience et le cœur de celui qui parle.*

(Abbé Morel).

*Il faut vivre comme on pense, car autrement, on finit par penser comme on a vécu.*

(P. Bourget).

## DE PIE X A BENOIT XV

---

DU 27 MAI AU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE

---



D'ARREMENT dans l'histoire de l'Eglise s'est vérifiée plus visiblement que dans le glorieux Pontificat de Pie X cette parole de Jésus-Christ à ses Apôtres et à ses disciples : " Cherchez d'abord le " règne de Dieu et sa justice et tout le reste vous " sera donné par surcroît." Jamais Pape, même parmi les plus grands et les plus saints, n'a cherché plus uniquement et plus sincèrement le règne de Dieu dans l'Eglise et par elle dans le monde, que le grand et saint Pontife dont toute l'action et tout le règne se résument dans cette parole, la première qu'il ait dite en montant à regret sur la Chaire de Saint Pierre et la dernière qu'il ait dite avant d'aller dormir si humblement et si simplement son dernier sommeil dans les grottes Vaticanes : *Instaurare omnia in Christo*. (1) C'est une leçon, pas la moins grande ni la moins nécessaire, qu'il a donnée à tous les chrétiens de notre temps, à ceux qui croient que le seul moyen de faire les affaires de Dieu dans le monde, c'est de chercher d'abord à se mettre bien avec le monde, et de dissimuler le mieux possible que ce que l'on veut c'est le règne de Dieu et rien autre chose.

Il s'est trouvé que ce Pape qui a arboré si franchement son drapeau, qui n'a nullement dissimulé les divines prétentions de l'Eglise et ses intentions conquérantes, qui a fait sans trêve une guerre d'extermination aux idées et aux doctrines populaires, qui a entrepris les réformes les plus

---

(1) " Nous déclarons que, dans l'exercice de notre pontificat, notre but unique est de tout instaurer dans le Christ."—1<sup>ère</sup> encyclique.

"*Instaurare omnia in Christo*, il n'y a que cela." — Dernière parole de Pie X.

difficiles et les plus nécessaires en ne comptant que sur l'assistance divine promise par Jésus-Christ, a réussi non-seulement à refaire, à mettre en ordre de bataille, à équiper, à entraîner parfaitement la grande armée catholique, à lui donner cette ardeur et cette confiance en ses chefs qui rendra sa charge irrésistible, mais encore, sans ruse, sans politique et sans diplomatie, à lui conquérir des positions telles au dehors qu'elle peut espérer pour l'avenir autant de victoires que de combats. Et lui qui a lutté tout son Pontificat, à découvert, sans sacrifier un droit ni dissimuler un principe, lui qui a si parfaitement ignoré toutes ces habiletés et tous ces moyens humains grands et petits qui font le succès, la réputation et une auréole qui se donne des airs de gloire, quand il tombe, après avoir jeté son dernier grand cri de ralliement, les armes à la main, le visage tourné à l'ennemi, le monde entier s'émeut, s'incline avec un respect où il entre autant de sympathie que d'admiration en se disant : c'était un homme, c'était un chef, c'était un prêtre !

Ça été pour nous, fils dévoués de l'Eglise, une grande consolation à notre deuil que ce témoignage universel de respect et d'admiration venu du dehors. Après la joie unique de voir Jésus Christ connu et adoré sur la terre, y en a-t-il une plus douce pour le catholique que de voir son Vicaire digne de lui et entouré de l'estime, du respect et de l'admiration des hommes ?

Aujourd'hui, c'est de l'Eglise que vient la louange, de celui-là même, qui placé à son tour au faite des choses humaines, peut juger mieux que personne l'œuvre de son prédécesseur, et dire ce que lui doit l'Eglise. Tous les catholiques ont lu avec joie et grande consolation, dans la première encyclique du nouveau Souverain Pontife, ces belles paroles qui ne l'honorent pas moins devant les hommes que le Pontife défunt et ne feront qu'accroître l'amour, la vénération et la filiale confiance des fils dévoués de l'Eglise pour leur Souverain Pasteur.

“ Si maintenant de cette vue générale des affaires humaines nous reportons notre pensée sur celles de l'Eglise elle-même, notre esprit accablé des calamités présentes trouve à se consoler en partie. Car outre les preuves qui se font très évidentes de la force et de la stabilité de l'Eglise, nous ne sommes pas médiocrement réjouis des riches trésors que nous

a assurés par son active prévoyance notre prédécesseur Pie X, après avoir illustré le Siège Apostolique par les exemples de sa très-sainte vie. Nous voyons par ses soins tout le clergé plein de zèle pour la religion, le peuple chrétien encouragé à la piété, les associations catholiques actives et disciplinées, les évêchés fondés et multipliés, le jeune clergé formé suivant l'esprit des saints canons et autant qu'il faut pour les besoins du temps, les maîtres des sciences sacrées préservés des périls des nouveautés téméraires, la musique prêter un concours qui rehausse la majesté des saints offices, la liturgie mise en honneur, enfin le nom chrétien porté au loin par de nouveaux missionnaires de l'Évangile. Vraiment notre Prédécesseur a grandement mérité de l'Église et la postérité reconnaissante en gardera le souvenir."

Assurément tous les catholiques qui ont avec la foi — ce qui est beaucoup plus rare, le bon sens de la foi, — étaient sûrs que l'héritage de Pie X tomberait dans des mains reconnaissantes autant que fidèles. Les Papes se succèdent sans se ressembler : mais le Christ qui passe invisiblement de l'un dans l'autre ne change jamais. Rêver un Pape qui ne continuerait pas à sa manière le travail de son devancier, c'est rêver un Pape qui serait Vicaire de lui-même et non le Vicaire de Jésus-Christ.

Du point de vue naturel, entre les deux Pontifes qui se succèdent immédiatement, il y a moins de ressemblances que de contrastes. Pie X issu de la forte race des paysans du nord de l'Italie portait dans un corps robuste un esprit singulièrement avisé, un cœur d'une rare tendresse, une volonté d'acier comme les muscles de ses membres trempé dès ses jeunes années par une vie pauvre et laborieuse. Benoît XV, né d'une famille aristocratique, cache sous une apparence plutôt frêle et dans un corps qui semble plutôt délicat un esprit singulièrement actif, une volonté décidée et résistante. Pie X n'a eu dans son enfance et sa jeunesse d'autre formation que celle qui prépare aux fonctions saintes de l'autel et au ministère des âmes : il a connu par l'expérience surtout les besoins du peuple et du clergé et c'est en gouvernant qu'il a appris à gouverner. Son successeur, élevé dès l'enfance pour les carrières aristocratiques, a passé sa jeunesse et son âge mûr dans les bureaux des nonciatures et de la Secrétairerie d'Etat, et ce n'est qu'en pleine maturité qu'il

a été appliqué directement au gouvernement des âmes. Jusqu'à cinquante ans Benoît XV a respiré l'air de la Curie et travaillé en sous ordre, à l'école d'un maître : le protocole est pour lui une tradition, sinon comme pour d'autres un principe, et l'habitude d'une rédaction impersonnelle pourrait dissimuler à qui n'étudierait pas ses actes ce qu'il y aura de très personnel dans ses vues et ses directions. Pie X semble plutôt avoir travaillé, au moins la moitié de sa vie, sans autre maître humain que lui-même, et dans cette nécessité habituelle de résoudre les difficultés, de donner la direction plutôt que de la recevoir, il avait dû prendre cette sûreté de coup d'œil, cette décision et cette fermeté de volonté qui lui furent nécessaires pour le rude travail de son Pontificat. De là aussi la forme simple, nette, personnelle où on le reconnaît même dans les actes importants et solennels qui ne rappellent au fond que la tradition et les enseignements de ses prédécesseurs. Pour lui, homme d'action et de gouvernement, qui n'avait jamais respiré l'air des cours, le protocole n'était qu'un embarras et un ennui, comme pour David la pesante et royale armure de Saül.

Mais quelles que soient ces différences personnelles et ces contrastes entre ces deux hommes, rien ne ressemble plus au crépuscule du Pontificat qui vient de finir que l'aurore de celui qui commence. Qu'on relise le discours testament de Pie X au consistoire du 27 mai 1914 et que l'on compare le dispositif de l'encyclique du 1er novembre. C'est la même piété, le même amour de l'Eglise et des âmes, la même horreur pour les nouveautés non-seulement de doctrine, mais même de langage, le même appel à l'union étroite entre catholiques, à la discipline et à la soumission aux chefs hiérarchiques dans la lutte contre l'ennemi commun, le même zèle enfin pour la formation parfaite, la sainte tenue et la discipline du clergé catholique.

Qu'y a-t-il d'étonnant pour un catholique que les deux Pontifes, si différents soient-ils de tempérament naturel et de formation, regardant l'Eglise et le monde du même faite des choses humaines et dans la lumière du même Esprit de Dieu, aient vu d'un même œil le mal qui travaille le monde et celui qui pour perdre le monde travaille l'Eglise ? Qu'y a-t-il d'étonnant aussi que tous deux s'inspirant du même esprit de foi, aux mêmes maux suggèrent les mêmes remèdes ?

Dans les grandes lignes, le Pontificat de Benoît XV continuera et achèvera le travail de Pie X, comme le Pontificat

de Pie X a mis en action et appliqué les principes si largement exposés par son prédécesseur. Nous n'avions pas besoin pour en être sûrs que le nouveau Pontife nous dise sa pensée sur l'œuvre de son prédécesseur et nous donne le programme qu'il entend suivre jusqu'au dernier jour de son Pontificat. Benoît XV n'est plus Giacomo della Chiesa, comme Pie X n'était plus Giuseppe Sarto : il est Pierre, le Vicaire de Jésus-Christ, ne gardant de son humanité que ce qu'il faut pour représenter l'Humanité Sainte du Fils de Dieu. C'est la parole du Christ, et l'impulsion et la direction de l'Esprit qu'il doit à l'Eglise et au monde : ce n'est ni à lui-même, ni à aucun de ses maîtres passés, ni à aucune école humaine qu'il les demandera, mais à celui qui sur les bords du lac de Tibériade révéla à Simon fils de Jean la Pensée éternelle du Père habitant substantiellement dans l'infirmité de notre nature humaine. C'est pourquoi chaque fois qu'il parlera au monde, ce sera pour lui donner la parole du Christ seule lumière et vrai salut du monde, dans les ténèbres et les angoisses de l'heure présente. — Puissent tous les catholiques d'abord, prêtres et fidèles, puissent même tous ceux que la grâce du baptême a marqués du sceau de Jésus-Christ, répondre avec foi et docilité à cette parole de lumière et de salut, en répétant la parole de Simon Pierre à son Maître : "*Domine ad quem ibimus? verba vitæ æternæ habes.* — Oui vraiment, vous avez les paroles de vie pour les sociétés comme pour les individus, pour les nations comme pour l'Eglise. Car Pierre est toujours "la bouche du Christ," et c'est Pierre qui parle aujourd'hui par la bouche de Benoît, comme il a parlé par la bouche de Pie et de Léon."

fr. TH. D. C. GONTHIER, O. P.



## EN LISANT SAINT THOMAS

---

### LA GUERRE

---

Un ami nous a adressé la lettre suivante à laquelle il veut bien nous permettre de répondre dans la "Revue Dominicaine :

Montréal, 10 décembre, 1914.

Cher ami,

.....  
.....  
J'ai lu avec plaisir tes articles parus dans "Le Rosaire". Jules Lemaître a dit quelque part : "Les Dominicains, de ce temps-ci, sont en train de découvrir Saint Thomas." Je vois que c'est là une pure malice, et, à te lire, comme à lire d'autres Dominicains — je deviens terriblement sérieux, tu sais, — je m'aperçois que saint Thomas reste bien pour vous, un grand frère très-aimé.

Veux-tu me dire si saint Thomas a une opinion sur la guerre : question actuelle, tu l'avoueras. D'ordinaire, on cite de Maistre comme le grand théologien de la guerre. Mais il me semble que la question devait exister avant lui, et que la doctrine de l'Eglise sur ce point a dû être formulée par les scolastiques.

Agrée l'expression de mon amitié,

Ton confrère,

HENRI.

---

Saint Hyacinthe, 25 décembre 1914.

Cher ami,

.....  
.....  
J'arrive à la question que tu me poses : "Saint Thomas a-t-il une opinion sur la guerre ?"

A cette question, il faut répondre : Oui, saint Thomas a sur la guerre une opinion qui est la doctrine même de l'Eglise. De son enseignement sur ce sujet, l'on a pu écrire dernièrement : " Il est peu de lectures mieux faites pour le temps présent, que la question *De Bello* (de la guerre) dans la *Somme Théologique*." (1) Puissé je t'en convaincre, en t'exposant sommairement cette doctrine.

Afin de te permettre de l'étudier plus à fond, je te donnerai les références ; tu pourras facilement te procurer chez ton curé ou dans une bibliothèque sérieuse, les ouvrages cités.

La principale question du problème si complexe de la guerre est bien celle-ci : La guerre est-elle permise ? Les autres questions — lois de la guerre, sort des blessés, partage des conquêtes, etc., — suivent naturellement à celle-là.

Comment la résoudre ? Deux réponses bien différentes y ont été données.

D'une part, l'histoire nous montre des guerres pour ainsi dire continuelles, depuis qu'il existe des hommes. Or, si injustes parfois dans leur commencement, si sanglants dans leur cours, si stériles dans leurs résultats ont été ces innombrables conflits ; si souvent, pour me servir d'une parole de saint Augustin, " le désir de nuire, l'instinct de la vengeance, l'appétit de dominer " furent les motifs déterminants colorés, par la suite, du beau nom d'honneur national, que l'opinion s'est répandue, chez plusieurs, que toute prise d'armes est légitime, quel qu'en soit le motif.

D'autre part, tu le sais, des individus et des écoles ont soutenu des opinions tout opposées à celle-là. Tu te souviens d'avoir lu que saint Augustin eut à combattre les manichéens, pour qui toute guerre était un péché, et que Wicief reprit plus tard à son compte cette opinion. — Luther, lui, ne voulait pas que l'on fit la guerre aux infidèles, en qui il voyait des visiteurs chargés par Dieu, de punir les iniquités des hommes. — Enfin, les conférences et les articles de Brunetière t'ont sans doute fait connaître les déclamations des *pacifistes* à tout prix (2) et des *internationalistes* contemporains, (3) sacrifiant tout à la paix, même *l'idée de patrie*.

(1) *Correspondant*, 25 octobre, 1914, p. 165, article de Mgr Batifol : *Les lois chrétiennes de la guerre*.

(2) Brunetière " *Questions actuelles* " p. 317 et suiv. " Le mensonge du pacifisme. "

(3) Id. " Discours de combat, " " *Les Ennemis de l'âme française*, " " *La nation et l'armée*, " " *L'idée de patrie*. "

Entre ces deux thèses opposées — la guerre toujours permise, au moins en fait, et la guerre toujours proscrite, — il y a la thèse *pour la guerre juste*. Tu l'as lue, exprimée peut-être, en des termes différents, mais foncièrement identique chez Bossuet, en son traité de "Politique tirée de l'Écriture-Sainte," chez celui que tu appelles "le grand *théologien* de la guerre," et qui l'est en réalité, puisqu'il s'efforce de prouver que la guerre est *divine*, (1) dans le livre de Veillot : "*La Guerre et l'Homme de Guerre*," chez Brunetière, aussi, dans cette page où il enseigne qu' "il y a des guerres justes... des guerres nécessaires... des guerres bienfaisantes." (2)

Et maintenant tu veux connaître l'opinion de saint Thomas et la doctrine de l'Église, sur ce sujet d'actualité.

Pour cette dernière, rappelle toi seulement quelques pages d'Histoire Sainte et les guerres entreprises par ordre de Dieu. Rappelle-toi aussi les condamnations dont les Papes Léon X et Pie IX ont frappé des théories trop pacifistes, celle de Luther que je t'ai signalée tout à l'heure, et celle de la *non-intervention* ; rappelle toi encore les guerres qu'a faites l'Église, celle de Saint Pie V, par exemple, et tu seras convaincu, sans nul doute, que l'Église approuve la guerre juste.

Tu penses bien que c'est aussi l'opinion de saint Thomas. Dans le "*De Regimine Principum*" les pages où le saint Docteur établit que l'homme de guerre est nécessaire à chaque société, (3) que les guerres garantissent la sécurité publique, (4) que le devoir militaire est honorable et glorieux, (5) t'apprendront que saint Thomas *suppose* qu'il y a des guerres justes.

Cette question de la légitimité de la guerre, saint Thomas, qui jugeait de tout au point de vue surnaturel, l'a ainsi posée : *La guerre est elle toujours un péché ?* (6)

En prouvant qu'elle n'est pas de soi un péché, il en démontrera, par le fait même, la parfaite légitimité.

(1) Jos. de Maistre : "*Soirées de Saint Petersbourg*," 7ème entretien.

(2) Brunetière : "*Discours de combat*," 1ère série, p. 244, note.

(3) Saint Thomas : *De Regimine Principum*, Liv. IV, chap. XXIV.

(4) Id. Ibid. Liv. I, ch. XV.

(5) Id. Liv. VII, ch. I.

(6) S. Thomas : *Somme Théologique*, IIa, IIae, q. XL, art. 1er.

Pour qu'elle ne soit pas un péché, trois conditions sont nécessaires, dans une guerre : La première, qu'elle se fasse *par ordre du prince*. Saint Thomas se sert du mot "prince," dans le sens de chef de l'Etat, de Souverain, par opposition à "personne privée."

La personne privée ne peut pas entreprendre la guerre. Le saint Docteur en donne deux raisons : la première est que la personne privée peut toujours recourir à un tribunal supérieur, pour se faire rendre justice ; la seconde, que la personne privée n'a aucune autorité pour lever des armées.

Mais ces raisons n'existent pas pour le chef de l'Etat. Il a reçu de Dieu autorité sur des sujets. Il lui appartient de les protéger. De même qu'il est le "ministre de la vengeance de Dieu," selon le langage de l'Apôtre, contre les malfaiteurs du dedans, de même, il doit protéger, par la guerre, son royaume, contre "les malfaiteurs du dehors," (1) que sont les ennemis.

Je te fais grâce de la question de la détermination plus précise du mot *prince*. L'état actuel des gouvernements la rend peu pratique. Cependant, elle pourrait se poser, par exemple, pour l'Allemagne, et ce serait une intéressante étude que celle du rôle des principautés, des marquisats, des comtats, etc., vis à-vis de l'Empire allemand, au point de vue de la guerre, de l'étendue de leurs droits et obligations. Les scolastiques étaient obligés d'aborder cette question, et, si tu veux voir une réponse typique et suggestive, aie le courage de lire Cajetan, le grand commentateur de saint Thomas, au commentaire de l'article que nous étudions en ce moment.

La deuxième condition d'une guerre légitime, d'après saint Thomas, est une *cause juste* ; il faut que ceux à qui l'on veut faire la guerre l'aient méritée par quelque faute "propter aliquam culpam." Saint Augustin avait dit : "L'on appelle guerres justes, celles qui vengent les torts que le peuple ou la cité auxquels on la fait, ont négligé de punir en ceux des leurs qui ont été coupables, ou de réparer en ne rendant pas ce qui a été pris injustement."

Voici en fait quelques causes justes de guerres : (2) le recouvrement d'une ville ou d'une province injustement prise par l'ennemi, la vengeance d'une injure grave faite au prince

(1) Battifol, — article cité.

(2) Ferraris ; *Bibliotheca canonica*, au mot *Bellum*, col. 1014.

ou au pays, le châtement de la violation dommageable d'un traité, le secours à porter à un allié combattant justement, (1) le mépris d'un article de droit international, le mépris d'un article de droit international, comme l'outrage sur la personne d'un ambassadeur, ou l'*injuste* refus du droit de passage. (2)

Tu vois comme il serait facile, d'après ces données, de faire des applications à la guerre actuelle ; je les laisse à tes méditations.

Enfin, la troisième condition pour qu'une guerre soit juste — celle qui, en fait, a-t-on dit, manque le plus souvent est la *droiture d'intention*. Il faut que par la guerre, l'on se propose un bien à procurer, un mal à éviter. Ici, de nouveau, saint Thomas fait appel à l'autorité de saint Augustin : "Chez les vrais fidèles de Dieu, même les guerres sont pacifiques ; elles ne se font pas par convoitise ni par cruauté, mais par amour de la paix, afin que les méchants soient punis et que les bons soient rassurés."

Et saint Thomas de reprendre : il se peut que légitime soit l'autorité au nom de laquelle se fait la guerre, que justes en soient les motifs, mais que néanmoins, mauvaise soit la guerre, à cause de la perversité d'intention. Si, en effet, la passion de nuire, la cruauté à se venger, la soif de dominer, étaient à l'origine d'une guerre, c'en serait assez pour en faire une guerre injuste.

Que si, au contraire, une guerre ordonnée par l'autorité légitime, faite pour venger des torts réels, n'a en vue que le bien, cette guerre est juste.

Voilà, mon cher ami, "l'opinion de saint Thomas sur la guerre." Il ne dit pas que toute guerre est permise, encore moins affirme-t-il qu'aucune ne l'est ; il dit seulement que les princes, gardiens de leur peuple, doivent parfois leur faire rendre justice, fût-ce au prix de l'effusion du sang ; il soutient encore que l'injuste agresseur peut être combattu ; il

(1) A ce propos, voici une phrase toute d'actualité de Cajetan : "Parce que les amis et les alliés ne font qu'un, c'est une juste cause de guerre que de vouloir venger ses alliés ; et le Souverain peut aussi bien appeler à son secours les alliés et les étrangers, qu'il peut se servir de ministres étrangers, pour exercer la justice à l'intérieur."

(2) Bossuet : "*Politique*...." — Evidemment, Bossuet ne parle pas d'un refus justifié par des traités.

déclare enfin que si, à ces raisons, s'ajoute la droiture d'intention, la guerre est permise.

Joseph de Maistre disait donc avec raison que "s'il y a des guerres qui avilissent les nations, d'autres les exaltent, les perfectionnent." Ce sont les guerres justes dans l'autorité qui les déclare, dans les causes qui les suscitent, dans l'intention qui les dirige, celles dont Brunetière a dit : "Aussi longtemps que la guerre sera le suprême recours de l'indépendance ou de l'honneur national menacés, aussi longtemps, on servira mal les intérêts de son peuple et ceux de l'humanité même, en essayant de subordonner, mais surtout de ridiculiser ou de déshonorer les vertus militaires, et en dénonçant la guerre comme le fléau des fléaux."

Laisse-moi achever ici, cette lettre, en me pardonnant de l'avoir faite si longue.

Tout en reconnaissant que la guerre juste a ses raisons d'être et ses bienfaits, je ne puis oublier que je ferme cette lettre au soir de la belle fête de Noël, anniversaire du jour où Jésus vint apporter la paix aux hommes de bonne volonté. Prions-le qu'il la leur rapporte, et que l'on puisse dire de l'affreuse guerre actuelle, la parole de saint Augustin : *Bellum geritur ut pax acquiratur*, "cette guerre est faite pour acquérir la paix."

Ton ami,

fr. AUG. LEDUC, O. P.



*Une maison sans livres est comme un village sans école : il y manque le signe de la civilisation.*

(Jules Simon).

## DANS L'ÉGLISE ET DANS L'ORDRE

---

*L'attitude du clergé pendant la guerre — Benoît XV  
et les Dominicains.*

\*

Il existe pour le prêtre une forme de dévouement qui relève directement de sa vocation et de son ministère : c'est celle qui consiste à rester fidèle au poste de paroisse où Dieu l'a placé. Sous ce rapport le clergé français a fait généreusement son devoir depuis l'ouverture des hostilités. S'il y a eu dans les départements occupés par l'ennemi des dévouements héroïques comme ceux des maires de Senlis, de Lunéville, de Compiègne, on a eu, chacun le sait, à regretter certaines défections parmi les fonctionnaires et élus municipaux.

Il est bon de constater que parmi les curés on n'en a constaté aucune.

A Meaux, l'évêque a dû se substituer à la municipalité défaillante. A Châlons, l'évêque a été presque le seul notable demeuré à son poste. A Soissons, la ville a été administrée par un Comité qu'a organisé la vaillante Mme Macherez, et où figure Mgr Péchenard, évêque du diocèse. On frissonne encore d'indignation en songeant qu'à Saint-Dié, Mgr Foucault et son vicaire général avaient été pris par les Allemands pendant le bombardement et placés au front des troupes ennemies.

Plusieurs prêtres ont payé de leur vie la fermeté de leur attitude, mais pas un seul curé, pas un seul évêque n'a abandonné sa paroisse ou son diocèse à l'arrivée des Allemands.

Durant les treize jours que Péronne fut occupée par les Prussiens, du 27 août au 14 septembre, si la vieille cité picarde ne fut pas entièrement détruite par les Prussiens, c'est principalement au chanoine Caron, archiprêtre de Péronne, qu'on le doit. Tandis que les Allemands aspergeaient de pétrole et incendiaient les édifices publics, ainsi que les maisons avoisinantes, le chanoine Caron s'interposa, parle-

menta longuement avec les officiers allemands et s'efforça de sauver de la ville ce qu'on ne pouvait préserver. Trois administrateurs, MM. l'archiprêtre Caron, Liné et Joseph Marchandise, s'adjoignirent un Conseil de douze membres. Les Allemands se conduisirent à Péronne en véritables cambrioleurs et expédièrent en Allemagne des trains de mobilier volé.

C'est encore à Péronne, durant l'occupation allemande, que les Prussiens firent prisonnier tout le personnel sanitaire venu d'Amiens, et qu'ils prirent comme otage l'abbé Victor, ancien vicaire de Péronne. Celui-ci montra le plus grand dévouement pour tous ceux dont il répondait.

Et l'abbé Notin ?

Ce vaillant prêtre, resté à Vitry-le-François avec 200 habitants, s'est offert en otage et a pu éviter à la ville, sinon le pillage, du moins la destruction par le bombardement.

Sous ce titre "Visions de guerre", le *Petit Parisien* publie un récit fait par un de ses amis dans la grande banlieue de Paris où on s'est battu ces jours derniers. Le passage suivant est particulièrement significatif.

L'ennemi a passé par ici.

L'herbe brûlée par places, des tisons calcinés, des ustensiles de cuisine, des déchets marquent la place de bivouacs. Dans la campagne, on a remué la terre. Il y a des tranchées derrière lesquelles les nôtres ont tirillé. Près de ces tranchées, il y a des tumulus significatifs.

Dans les fossés qui bordent la route, des chevaux et des mulets aux ventres énormes achèvent de se décomposer sous l'ardeur du soleil. Ils sont comme cela quelques-uns — je préfère ne pas donner de chiffre — qui dégagent une odeur intolérable. Les municipalités ne s'en occupent pas.

Il est vrai que *les maires qui sont restés à leur poste sont malheureusement rares.*

*Il reste les curés.*

J'en ai vu un qui, sur le cadavre d'un cheval, jetait des fagots allumés. *C'était un vieillard à cheveux blancs* qui avait un visage de cire et une soutane élimée. Quand il a enseveli les morts, assisté les mourants et soigné les blessés que l'on amène dans sa commune, il brûle les chevaux. *Personne ne le seconde* parce qu'il n'y a personne pour le secourir... Ses journées sont bien remplies !

La ville a été menacée, très menacée. Maintenant que le danger est passé et que l'on a rétabli le pont qu'avaient détruit les Anglais, ils se rient des fuyards. Un homme leur est resté qui n'a cessé de les encourager et de leur montrer l'exemple, c'est le curé.

Avant, ils le respectaient ; maintenant, ils le vénèrent !

\* \* \*

Le 24 septembre, Sa Sainteté Benoît XV a reçu en audience privée, le Révérendissime Père Général de notre Ordre, et les autres Religieux appartenant à la Curie Généralice.

Dès que Sa Sainteté eût pris place sur son trône, le Révérendissime Père Cormier, avec tout l'élan de son cœur toujours jeune, Lui adressa ces paroles :

Très Saint Père,

“ Nous sommes heureux d'offrir à votre Sainteté nos humbles mais sincères et profonds hommages, et cela à un triple titre.

“ Comme *Fils* de la Sainte Eglise (*Chiesa*) Romaine, nous vénérons en Vous, Celui que Catherine de Sienne a bien nommé *le doux Christ en terre*.

“ Comme *Religieux*, placés sous l'immédiate dépendance et direction du Saint Siège, nous protestons que nous voulons jouir de cet insigne privilège pour travailler avec plus de conscience aux intérêts catholiques, avec plus de charité au bien des âmes et de la Société.

“ Enfin, comme *Frères-Prêcheurs*, nous n'ignorons pas, Très-Saint Père, votre dévotion envers le Patriarche Dominique, votre estime pour l'esprit de son Ordre, votre bienveillance envers ses fils, et ceci nous est un motif de prier avec plus de ferveur pour votre Sainteté, de seconder en tout, dans notre humble sphère, ses hauts et sages desseins, en travaillant de tout cœur à la défense de la foi.

“ Nous espérons aussi que votre Sainteté daignera, comme l'ont fait les Souverains Pontifes Léon XIII et Pie X tous deux de vénérée mémoire, accepter d'être l'*Auguste Protecteur* de notre Ordre.

“ Dans cette confiance, prosternés aux pieds de Votre Sainteté, nous implorons pour nous, pour tout l'Ordre, Pères, Frères, Sœurs contemplatives, Sœurs de vie active, Tertiaires du Tiers Ordre Séculier, la Bénédiction apostolique”.

Il est impossible de dire avec quel élan et quelle affection, le Saint-Père a répondu à cette allocution du Père Général.

Il se dit heureux, Tertiaire Dominicain, d'être appelé le fils du Père Général, ajoutant, qu'élevé par la Divine Provi-

dence à la Chaire Suprême, il se glorifiera maintenant d'être appelé en toute vérité, le Père du même Père Général et de tous les membres de l'Ordre.

Il loua ensuite l'esprit, le zèle, les œuvres apostoliques des Fils de Saint Dominique, qui non-seulement comme *fil*s dévoués du Saint Siège, mais aussi comme *religieux* et spécialement comme *Prédicateurs*, ont toujours travaillé énergiquement à défendre la foi dans le monde, à soutenir intacte la vérité contre tous ses ennemis, à soutenir et à défendre le Pape et les droits de l'Eglise Catholique.

Revenant ensuite sur son titre de Tertiaire Dominicain, il protesta de vouloir toujours être un fils dévot du Patriarche saint Dominique, "de qui — dit-il avec effusion de cœur — je porte en ce moment sur ma poitrine et porterai toujours, le blanc et saint scapulaire"; il ajouta qu'il acceptait bien volontiers d'être le Protecteur de l'Ordre, "et je le serai, dit-il. *non seulement en titre et en parole, mais spécialement en œuvre et en fait*".

Finalement, le Saint-Père accorda de tout cœur la Bénédiction apostolique, d'abord au Révérendissime Père Général à qui il prédit de longues années de vie "de cette vie, dit-il, qu'il a toujours dépensée pour le bien de l'Ordre et l'utilité des âmes, unissant les œuvres de zèle à ses écrits si pleins de vraie piété". Il bénit ensuite tous les assistants, et aussi les absents, Pères, Frères, Sœurs de la vie contemplative et de la vie active, Tertiaires, et tous les autres qui de quelque façon appartiennent à l'Ordre de Saint Dominique.

*Fra Domenico.*



## IN MEMORIAM

Le 5 décembre dernier, s'éteignait dans une mort qui fut douce comme sa vie, Madame Casimir Dessaulles, de Saint-Hyacinthe. Notre revue dominicaine doit à cette femme de grand mérite et de grande distinction, à cette chrétienne convaincue, à cette Tertiaire fervente, un hommage de vénération et de regrets qu'elle s'empresse de lui rendre au lendemain des funèbres cérémonies qui suivent la mort et qui préparent le tombeau.

Personne ne pouvait s'approcher de Madame Dessaulles sans être frappé du charme de sa bonté et du caractère de franche et aimable simplicité dont ses conversations et ses rapports étaient marqués. En tout et partout, elle fut *vraie* et je ne sache pas qu'on puisse faire de quelqu'un un plus bel éloge. Elle fut vraie dans ses convictions, vraie dans ses sentiments, vraie dans ses affections, c'est-à-dire, invariable et fidèle. Telle elle m'apparut la première fois voici déjà vingt-trois ans, telle je l'ai toujours connue, sincèrement dévouée, discrètement empressée, oubliant ses propres peines et s'oubliant elle-même, pour sympathiser aux peines de ses amis ou de ses proches et pour leur rendre tous les services que lui inspirait son ingénieuse charité. Ce que fut cette charité, surtout celle qui se traduit par des actes et par des œuvres, il sera difficile de le savoir complètement, tant elle eut l'art de laisser ignorer à sa main gauche ce que donnait sa main droite, et à plus forte raison, de laisser ignorer au public ce qu'elle donnait des deux mains. Les grandes œuvres de charité établies à Saint-Hyacinthe pourraient sans doute nous renseigner sur celle qui en a été l'âme et le vivant encouragement ; aujourd'hui, elles ne songent qu'à pleurer leur bienfaitrice et à plaider sa cause auprès du Dieu dont le nom est Charité.

Ces qualités d'esprit et de cœur, de vérité et de fidélité, de charité et de dévouement s'épanouissaient, chez Madame Dessaulles, dans une foi chrétienne qui fut toujours éclairée, et qui fut éclairante à plusieurs. Non pas qu'elle fit de sa foi un étalage intempestif ; douce était cette foi qui pourtant, ne cédait jamais sur un principe, forte était cette conviction qui préférait les actes aux paroles pour s'exprimer et pour s'imposer. Sa piété avait les mêmes traits : ni ostentation, ni

variation, mais une grande sagesse à déterminer les exercices de dévotion possibles, et un calme courage à les accomplir fidèlement. Si la foi et la piété inspiraient la raison, la raison venait à son tour régler les actes de la piété, comme elle réglait tous les autres. La raison semblait être personnifiée en Madame Dessaulles, et quand à une raison aussi droite et à un jugement aussi sûr s'ajoute, pour surélever l'une et l'autre, la lumière d'une conscience chrétiennement formée, on soupçonne à quelle élévation peut atteindre une telle âme et quel rayonnement d'influence doit s'échapper d'une telle vie !

Fils de Saint Dominique, pourrais-je passer sous silence le profond attachement et le parfait dévouement dont Madame Dessaulles n'a cessé de prodiguer les preuves envers notre famille religieuse, qui fut aussi la sienne ? Elle salua avec joie l'entrée des Dominicains dans la ville de Saint-Hyacinthe en 1873 ; elle voulut faire partie de notre Tiers-Ordre ; elle fut même, pendant plusieurs années, Prieure de la Fraternité, et l'on se rappelle avec quel tact et quelle sagesse elle présidait les réunions du Conseil et jugeait de l'admission des postulantes. D'ailleurs — et c'est par là que nous terminerons cette notice nécrologique — de combien de personnes elle fut la conseillère discrète et éclairée, de combien de cœurs elle reçut les confidences, sur combien de plaies elle répandit le baume d'une parole consolante et d'un geste compatissant — Dieu seul le sait, et il s'en est souvenu pour couronner de gloire et d'honneur sa fidèle et dévouée servante.

Nous aussi, nous garderons le souvenir de Madame Dessaulles, de sa vie et de ses œuvres, et en la recommandant aux prières de nos associés et de nos lecteurs, nous sommes tentés de la prier pour eux et pour nous, et de lui demander qu'elle nous obtienne de Dieu son esprit de religion, de charité parfaite et d'inépuisable bonté.

H. H.

R. I. P.

---

*Superiorum permissu.*

*De licentiâ Ordinarii*

---